

Avis de constitution

SOCIETE « BARAKA TECH ET CONSTRUCTION INTER » en abrégé «  
BARAKA TECH & CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN / KOUMASSI-REMBLAIS NON LOIN DE  
LA FANNY, LOT 2344, ILOT 68, Lot 2344, Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAKA TECH ET CONSTRUCTION  
INTER » en abrégé « BARAKA TECH & CONSTRUCTION »

Objet :

- TOUS TRAVAUX BATIMENTS;
- IMPORT-EXPORT;
- ELECTRICITE BATIMENTS;
- TAPISSERIE;
- CARRELAGE;
- VENTE DE TELEPHONE ET MATERIELS INFORMATIQUE;
- TRANSFERT D'ARGENT ELECTRONIQUE;
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / KOUMASSI-REMBLAIS NON LOIN DE LA FANNY, LOT 2344, ILOT 68, Lot 2344, Ilot 68

Dirigeant(s) M LOUA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09171 du 10/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54590/GTCA/RC/2024 du 10/09/2024

